

États-Unis. Ces difficultés paraissent jusqu'à un certain point être d'ordre financier, mais elles tiennent aussi à ce que le gouvernement de la Colombie-Britannique a des doutes sur certains aspects du traité. Il est malheureux que ces difficultés n'aient pas été éliminées avant la signature du traité puisque celui-ci est déjà ratifié par les États-Unis. Je suppose que le séjour du ministre en Colombie-Britannique aura été utile dans la mesure où il aura permis de faire avancer les choses.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Nous apprécions à sa valeur le rapport que le ministre des Finances vient de nous faire sur sa visite en Colombie-Britannique et sur ses entretiens avec le premier ministre de cette province. Le ministre nous a fourni quelques détails sur son excursion aventureuse dans les remous électriques du Columbia.

Le problème ne cesse d'inquiéter de plus en plus la Colombie-Britannique, comme en témoigne la déclaration faite récemment par les chambres de commerce et le conseil de recherches provincial de cette université, qui s'opposent à la ratification du traité sous sa forme actuelle. Ces organismes demandent instamment de plus amples études et d'autres délais avant que l'on songe à la ratification.

LE COMMERCE

COMPTE RENDU DES CONSULTATIONS AVEC LES AUTORITÉS DE HONG-KONG

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, peut-être la Chambre aimerait-elle entendre un rapport sur la mission des fonctionnaires qui se sont rendus à Hong-Kong pour discuter de relations commerciales entre Hong-Kong et le Canada. Le chef de l'opposition (M. Pearson) a posé une question à ce sujet, mercredi dernier. J'ai avisé la Chambre qu'un groupe de représentants du gouvernement se rendraient à Hong-Kong pour discuter avec les autorités de la colonie des relations commerciales entre le Canada et cette dernière.

Le but de ces entretiens était d'échanger des vues sur les difficultés qu'a causées au Canada l'augmentation rapide des importations de Hong-Kong, qui sont formées surtout de certains textiles, et de voir si les autorités de Hong-Kong seraient disposées à s'imposer volontairement des restrictions sur l'exportation de ces produits, à l'instar du Japon, qui a accepté de restreindre l'activité des exportateurs japonais sur notre marché, afin d'assurer à celle-ci plus de régularité.

Les représentants du Canada ont défini les difficultés qui ont pris naissance au cours des quelques dernières années, par suite d'une augmentation rapide et massive des importations du Japon et de Hong-Kong. Ils ont en outre expliqué que le Japon s'impose depuis

plusieurs années des restrictions volontaires à l'exportation des articles qui forment le gros des exportations de Hong-Kong.

L'augmentation rapide qui a favorisé dernièrement l'exportation de certains produits de Hong-Kong est de nature à saper l'efficacité des restrictions volontaires des Japonais. Les autorités japonaises avaient donné à entendre qu'elles auraient de la difficulté à restreindre l'expansion de leurs propres exportations de ces produits, si les exportations des mêmes produits de Hong-Kong n'étaient soumises à aucune restriction. Les fonctionnaires canadiens ont bien précisé que le Canada ne désirait aucunement réduire l'ensemble des exportations de Hong-Kong vers le Canada, mais qu'il faudrait trouver moyen d'éviter que l'exportation d'un trop grand nombre d'articles particuliers puisse désorganiser le marché canadien. De l'avis du Canada, la solution la plus satisfaisante pour les deux parties serait que le gouvernement de Hong-Kong institue un régime de restrictions volontaires à l'exportation.

Bien que le gouvernement de Hong-Kong se soit rendu compte du problème qui se pose pour le Canada, il ne pouvait l'envisager indépendamment de ses relations avec d'autres importants pays commerçants. Il a bien fait comprendre qu'il n'est pas disposé à établir en ce moment un régime de restrictions volontaires à l'égard de ses exportations vers le Canada.

Les entretiens avec les autorités de Hong-Kong se sont déroulées dans un climat sympathique et cordial. Le gouvernement canadien se rend compte des nombreux problèmes, tant politiques qu'économiques, qui se posent pour Hong-Kong. Je crois que les autorités de Hong-Kong comprennent les difficultés que l'augmentation rapide des importations crée à certaines industries canadiennes.

Après ces discussions, il appartient au gouvernement du Canada d'aviser aux moyens à prendre. Il lui faut se rappeler qu'il ne doit pas bouleverser le marché canadien ni le régime de restrictions volontaires que le Japon applique à ses exportations en direction du Canada.

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais remercier le ministre de la déclaration qu'il vient de faire sur le sujet, assez épineux, de certaines importations en provenance de Hong-Kong. Il y a un aspect regrettable et qu'il serait bon de ne point perdre de vue en ce moment, quelle que soit la difficulté du problème. Il faut se rappeler que, par nécessité peut-être, la proposition du gouvernement canadien était négative et qu'en réalité, elle ne va pas au fond du problème que crée pour certaines industries du Canada l'augmentation rapide et excessive de certaines importations en provenance de Hong-Kong.

[L'hon. M. Pearson.]